

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2024

---

VISANT À SÉCURISER LE MÉCANISME DE PURGE DES NULLITÉS - (N° 465)

Retiré

## AMENDEMENT

N° CL2

présenté par  
Mme Capdevielle, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 9, après le mot :

« tirée »,

insérer le mot :

« soit ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »

le mot :

« , soit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.